

# Effervescence Consulting

33 allée de la Craste

33610 Cestas

Email: [administratif@effervescenceconsulting.fr](mailto:administratif@effervescenceconsulting.fr)

Tel: +33676480423



effervescence  
CONSULTING

## Conditions Générales de Vente

### Désignation

La société Effervescence Consulting désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 33 allée de la Craste Cestas 33610

Effervescence Consulting met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Cestas, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Effervescence Consulting
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Effervescence Consulting pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Effervescence Consulting s'engage à fournir toutes les informations précontractuelles nécessaires à l'exhaustivité de son information préalable. En cas de retour signé du document précontractuel pour "Bon pour accord", une convention ou un contrat de formation sera alors établi entre la société Effervescence Consulting, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, un certificat de réalisation ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

### Prix et modalités de paiement

L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA, les prix de la formations sont par conséquent indiqués en euros Net à payer. Le paiement sera effectué selon les dispositions entendues. Celles-ci seront indiquées dans la convention ou le contrat de formation. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Effervescence Consulting ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

À l'issue de la signature de la convention, toute annulation ou report de stage du fait de l'une des parties devra être notifié à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé réception pour mail à l'adresse suivante : [administratif@effervescenceconsulting.fr](mailto:administratif@effervescenceconsulting.fr). En cas d'annulation de la prestation par le bénéficiaire: elle entraînera le paiement au profit du prestataire d'une indemnité définie comme suit :

- **Notification dans les 15 jours calendaires précédant le début de la formation** : paiement d'une indemnité égale à la totalité du prix de la formation annulée sauf à la reporter à une date ultérieure dans les 3 mois suivants maximum.
- **Notification entre le 16eme et 30eme jour calendaire précédant la formation** : paiement d'une indemnité égale à 50% du prix de la formation annulée sauf à la reporter à une date ultérieure dans les 3 mois suivants maximum.

## Effervescence Consulting

33 allée de la Craste

33610 Cestas

Email: administratif@effervescenceconsulting.fr

Tel: +33676480423



effervescence  
CONSULTING

- **Notification avant le 30eme jour calendaire précédant la formation** : les parties pourront d'un commun accord décider soit du report à une date ultérieure et ce dans une période de 3 mois maximum, soit du versement d'un dédommagement de 20 % du prix de la formation annulée.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Effervescence Consulting ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail et la formation autant que possible sera reportée. Dans le cas où la formation ne pouvait pas être reportée, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### Propriété intellectuelle, droit d'auteur et confidentialité

Les intervenants d'Effervescence Consulting s'engagent à conserver la confidentialité des informations transmises dans le cadre des formations. Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Effervescence Consulting sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » et du "RGPD", le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Effervescence Consulting s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Effervescence Consulting et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

Fait à Cestas, le 13/06/2023